

PERMIS D'ENVIRONNEMENT CLASSE 1 ET 2

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier complet comportant les pièces ci-après, dûment complétées, datées et signées **sera adressé** :

- Par **lettre recommandée à la poste avec accusé de réception**

ou

- Par **dépôt contre récépissé à l'administration communale** sur le territoire de laquelle se situe l'établissement.

Coordonnées pour Florennes :

Collège communal
Place de l'Hôtel de Ville 1
5620 FLORENNES

1. Formulaire de demande de permis d'environnement en **quatre exemplaires (cinq exemplaires pour les permis uniques)** et ses annexes (un exemplaire est remis directement au demandeur).
2. Copie du **récépissé du versement** ou de l'avis de débit de virement du **droit de dossier** au compte n° **091-2150213-43** de la Recette de la Région Wallonne.

Droits de dossier : **Classe 1 = 500 €**

Classe 2 = 125 €

- (3. Le dossier d'étude d'incidences sur l'environnement lorsque la demande de permis d'environnement vise un établissement de classe 1.)
- (4. Une étude de sûreté si la demande concerne une installation ou une activité où sont présentes des substances dangereuses (SEVESO).)
